ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission			
Gouvernement			
		AMENDEMENT	N º 9868
M. Clouet	t, M. Amard, M	présenté par M. Arenas, M. Boyard, M. Delogu, I	Mme Erodi et Mme Leduc
		ARTICLE 4	
I. – À la quatrièm	ne ligne de la c	leuxième colonne du tableau de l'al	inéa 2, substituer au nombre :
« 269,7 »			
le nombre :			
« 273,6 ».			
II. – En conséque substituer au nom		ne ligne de la quatrième colonne d	u même tableau du même alinéa,

EXPOSÉ SOMMAIRE

« -3,9 »

 $\ll 0 \gg$.

le nombre:

Cet amendement vise à réaffecter partiellement à notre système de retraite 3,9 des 17,7 milliards d'euros de dette sociale (intérêts et principal) qui seront remboursés en 2023, soit précisément le montant des économies annuelles recherchées par le Gouvernement via la réforme des retraites d'ici 2030.